

CONTACT

Bulletin d'information • Commune de Montricher • Juillet 2018



Les autorités communales de Montricher

**invitent toute la population à se réunir à l'occasion
de la Fête nationale !**

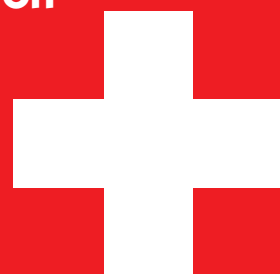
Nous vous donnons rendez-vous

**mercredi 1^{er} août 2018
à la Place des Âges**

dès 19h Apéritif offert par la Commune
Restauration chaude

21h Partie officielle

22h Feu d'artifice



**Animation
accordéon**

Abbaye des amis réunis 2018 Programme de la fête



Samedi 21 juillet :

09h00 à 12h00
13h30 à 16h00

Tirs de l'Abbaye + Tir des dames au stand.
Tirs de l'Abbaye + Tir des dames au stand.

Vendredi 27 juillet :

16h00 à 20h00

Tirs de l'Abbaye + Tir des dames au stand +
Tir des enfants.

Samedi 28 juillet :

05h30
07h00

Diane.
Rassemblement devant l'hôtel et cortège jusqu'au stand.

08h00 à 12h00

Tirs de l'Abbaye + Tir des dames au stand +
Tir des enfants.

20h00

Banquet à la cantine.
Proclamation des rois de la cible cachée.

21h00

Bal avec "Interférence".

Dimanche 29 juillet :

09h45
10h00

Rassemblement à la cantine.
Aubade.
Message religieux.
Proclamation des rois du 10^{ème} Grand Tir des Abbayes Vaudoises.

11h30

Proclamation des rois de l'Abbaye.
Couronnement du tir des dames et des enfants.

12h00

Réception des invités, apéritif.

15h30

Partie officielle et banquet.

18h30

Cortège avec la participation des **Milices Vaudoises.**

21h00

Distribution des prix du tir de l'Abbaye, du tir des dames et du tir des enfants.
Bal avec "Interférence".

Lundi 30 juillet :

11h00
12h00
15h30
21h00

Rassemblement à la cantine, apéritif.
Banquet, partie familiale.
Cortège.
Bal avec "Universal".

Cantinier :

Famille Porchet de La Sarraz.

Animations :

Auto-tamponneuses, carrousel, tire pipe.

Animations musicales :

Fanfare de Mollens et les Cuivres du Mont-Tendre.

Le tir des dames ainsi que le tir des enfants sont ouverts à tous. Venez nombreux défier les fines gâchettes de notre village, un prix récompensera chaque participant(e)s.

Déchetterie – benne à déchets verts

Nous déplorons que la benne installée devant la déchetterie et libre d'accès soit utilisée comme une poubelle !

Nous vous rappelons que seuls les déchets verts doivent y être déposés.

Nous vous remercions de vous y conformer afin que cette benne puisse rester à votre disposition.

Parking souterrain rue des Remparts

Dès le 1er juin, les places ont été mises à disposition.
Toutes ont trouvé preneur.

Dès lors, nous demandons aux parents de bien vouloir veiller à ce que leurs enfants ne jouent pas dans le parking et de ne pas y circuler à vélo, trottinette ou patins à roulettes.

Places à louer

Quelques places sont à louer au parking du Champet

Intérieure:
CHF 100.- /mensuel
ou extérieure:
CHF 60.- /mensuel

Buvette du Mont-Tendre



**Ouvert 7j/7
de mi-mai
à fin octobre.**

Réservation souhaitée
078 739 59 47
ou 021 864 37 19

Hôtel des deux Sapins



**Fermeture
estivale**

**du 23 juillet
au 8 août**



**La
Fromagerie
Gourmande**

**Vacances d'été
Le magasin:**

Horaires réduits: du 16 juillet
au 5 août ouvert du lundi
au samedi (9h00-12h00 et
16h00-18h30) et FERME
le dimanche

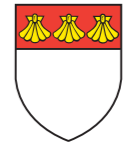
Le restaurant:

Fermé du
16 juillet au 7 août
Réouverture le 8 août





Stationner au centre de Montricher



- 1 Zone de stationnement grande salle 6 places, max. 2h
 - 2 Zone de stationnement ruelle 5 places + dépôt congélateur, max. 2h
 - 3 Zone de stationnement «Croisée Rue du Bourg/Haut-mont» 6 places, max. 2h
 - 4 Zone de stationnement réservée épicerie et commerces 6 places
 - 5 Zone de stationnement réservée aux clients de l'Hôtel 7 places
 - 6 Zone de stationnement ancienne poste 6 places privées + 2 places utilisateurs
 - 7 Zone de stationnement réservée à l'administration communale et aux utilisateurs de la salle du préau 4 places + 1 place handicapé
 - 8 Cour d'école fermée à la circulation sauf manifestation
- Les places au cimetière sont réservées aux visiteurs de ce dernier et ne doivent pas être utilisées à des fins privées.

Tout le reste des places sont louées et numérotées, y compris l'ensemble du parking souterrain qui est privé. Des contrôles seront effectués et plus aucun stationnement hors case ou sans disque ne sera toléré.

Lors de manifestations de grande ampleur à la grande salle, le parcage se fera le long de la route qui vient de Mollens, devant le Lion d'Or.

Le marquage final des places sera effectué dans le courant de l'été.

Bus scolaire

Dès la rentrée scolaire en août 2018 le bus déposera les élèves à la rue des remparts au pied des escaliers menants directement à la cour d'école.

Nous demandons au parents de ne plus déposer leurs enfants rue du bourg ou à la cour d'école, mais de rendre à la rue des remparts sans encombrer la place de dépôt du bus scolaire.



REGION DE COSSONAY

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

du 18 août au 3 novembre 2018,
les samedis et lundis de 17h00 à 18h00
(exceptés les lundis 10 et 17 septembre 2018)



au collège des Chavannes à Cossonay ☎021/861.04.95
Les contrôles sont gratuits !

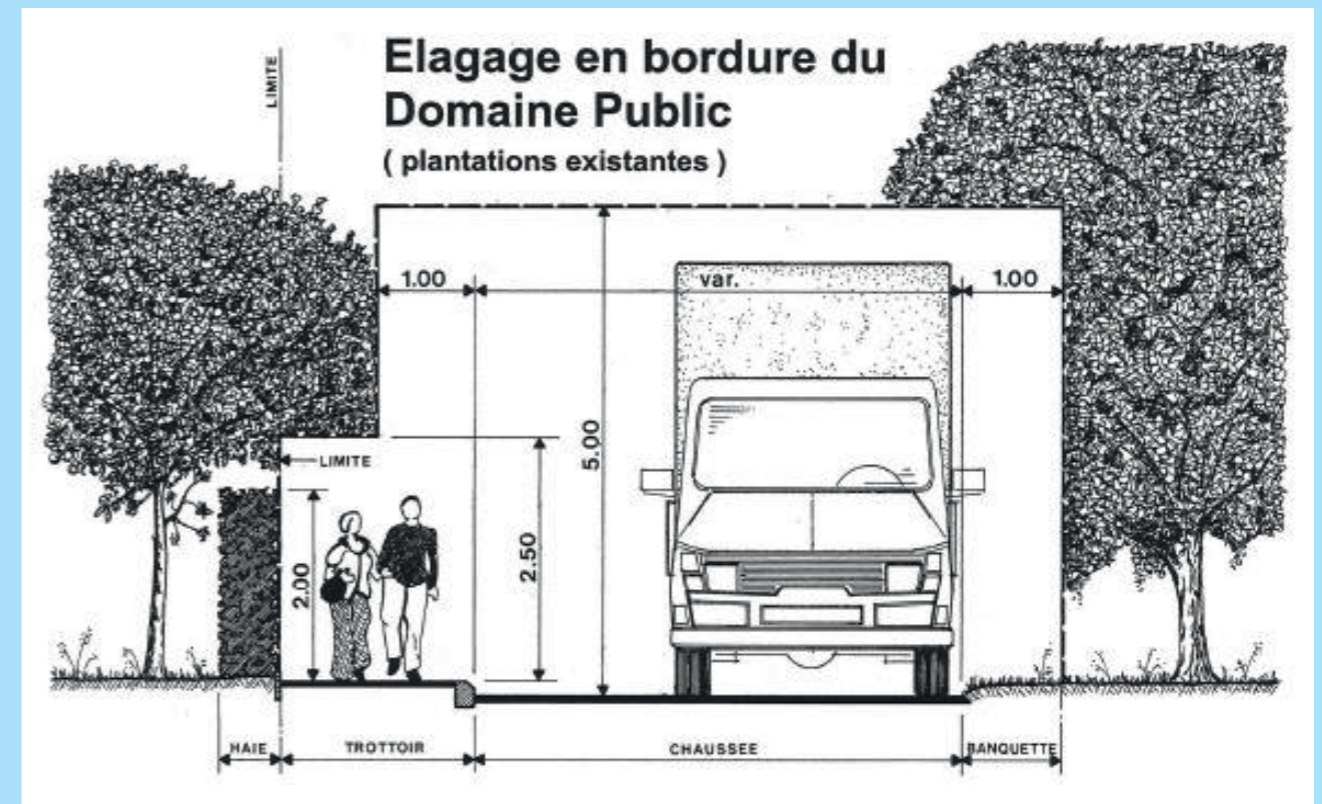


En plus de cet horaire, le contrôle des champignons est possible durant la même période à :
Echallens : Au poste de police, Place de l'Hôtel de Ville 3, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors des heures susmentionnées, vous pouvez tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles, à leur domicile, au 079 206.82.37, Mme J. Bocherens à La Chaux (Cossonay) et au 021 691.35.40, M. J.-M. Froideveaux à Jouxrens-Mézery.

Vous pouvez également consulter : le site internet www.vapko.ch où vous trouverez de nombreux renseignements relatifs aux champignons.

Émondage des haies et élagage des arbres



La Municipalité de Montricher rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Émondage des haies:

- taille verticale:** celle-ci doit être impérativement exécutée de façon à ne pas déborder **au-delà de la limite de propriété**,
- taille horizontale:** à une hauteur de **0,60 m.** lorsque la visibilité doit être maintenue et de **2 m.** dans les autres cas.
- les panneaux de signalisation routière** doivent être totalement **dégagés**.

Élagage des arbres:

- au bord de la chaussée:** à **5 m.** de hauteur et à **1 m.** à l'extérieur
- au bord des trottoirs:** à **2,5 m.** de hauteur et à la limite de propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, en particulier aux endroits où la visibilité routière est entravée, ainsi que le long des cheminements piétonniers.

Un délai vous est imparti au 15 septembre 2018.

Passé cette date, cette tâche sera exécutée d'office à **leurs frais**, conformément à l'art. 15 du règlement précité. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité



Cartes journalières CFF



Les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle et Sévery proposent à leurs habitants, 4 abonnements généraux CFF.

Une carte journalière permet de voyager en 2ème classe pendant toute la journée de validité, sur

l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris la plupart des réseaux de transports publics.

La carte journalière coûte CHF 40.-

Il est possible d'acheter 4 cartes CFF par ménage pour la même date.

L'achat d'une carte journalière se fait directement au guichet de l'administration communale d'Apples. La réservation peut également se faire par téléphone au 021 800 90 20 ou par email à greffe@apples.ch.

Calendrier des disponibilités et informations complémentaires sur le site www.apples.ch ou www.montricher.ch

Des nouvelles de la bibliothèque



PAUSE ESTIVALE:

La bibliothèque sera fermée du 9 juillet au 27 août 2018

Ouverture unique:
le samedi 4 août de 10h à 12h
Possibilité d'emprunter deux fois plus de livres d'ici là pour passer l'été !

Réouverture le mardi 28 août avec le plein de nouveautés.

NOUVEAU:

La bibliothèque ouvre sa réserve !
Déstockage de livres d'occasion les 1ers samedis de chaque mois de 10h à 12h, pendant l'ouverture de la bibliothèque.
Vente à prix libre.

NÉ POUR LIRE

Animations pour les 0-4 ans
Comptine, histoire et découverte des livres en famille
Les samedis de 9h30 à 10h30
Prochaines dates:
- 29 septembre 2018
- 1er décembre 2018
- 2 février 2019
- 11 mai 2019.

Nous nous réjouissons de votre prochaine visite à la bibliothèque !

Pour plus d'infos:
contact@bibliomontricher.ch
www.bibliomontricher.ch

Municipalité

Didier Amez-Droz, Syndic
Administration, finances et ASISEVV

Sylvette Lambercy, Vice-Syndique
Affaires sociales, bâtiments et domaines

Pierre-Yves Morel
Forêts et pâturages

Cédric Beaud
Police des constructions, écoles,
ASIABE

Caroly Schopfer
Routes, eaux et déchets

Administration

Secrétaire Municipale:
Nicole Joss

021 864 43 52
greffe@montricher.ch
Lu: 15h à 18h - Ma: 7h30 à 11h
Me: 7h30 à 11h - Je: 10h à 11h

Contrôle des habitants:

Laurence Jobin
021 864 56 70
contrôle@montricher.ch
Lu: 15h à 18h - Ma: 7h30 à 11h
Me: 7h30 à 11h

Bourse:

Sandrine Pittolaz
021 864 43 51
bourse@montricher.ch
Lu: 15h à 18h - Ma: 8h à 11h

Cartes d'identité

Les vacances
approchent !

Vérifiez la validité
de vos documents

Propriétaires de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur compagnon.

La Municipalité a fait installer de multiples poubelles à crottes et des sacs plastiques sont à votre disposition.

Merci

